



Nantes, le 22 Novembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Reduction des 100 millions d'euros, une mesure déraisonnable pour la CFDT régionale qui demande de surseoir à cette mesure et d'ouvrir d'une large concertation

La CFDT a appris dans la presse la réduction de 100 millions d'euros du budget du conseil régional. Cette décision est pour nous déraisonnable à plusieurs titres.

Déraisonnable financièrement, car ces 100 millions nous semblent excessifs. Si la réduction de certains financements de l'Etat est réelle, elle ne recouvre que moins de 40 millions, et encore cette somme n'est pas définitive puisque le 1^{er} Ministre a annoncé sa diminution. Certes, les prévisions de baisses de recette de TVA ajoutent aux difficultés. Mais quelle urgence y-avait-il à communiquer sur un chiffre symbolique alors que les éléments ne sont pas connus ? Les autres régions n'ont pas fait de même.

De plus, Lors de la crise du Covid, la CFDT avait recommandé que les aides aux entreprises, parfois indispensables, soient conditionnées afin d'éviter des gains opportunistes. Cela a été écarté par la Présidente du Conseil Régional. Pourtant, des sommes substantielles auraient été ainsi économisées qui seraient précieuses maintenant.

Déraisonnable économiquement, car le symbole de réduction est lourd et semblerait montrer que tout va mal. Pour la CFDT, ce n'est pas le cas. La situation économique de la région doit être examinée de façon nuancée. Si certains secteurs subissent des plans sociaux (souvent par appât du gain dans des groupes qui vont bien), d'autres embauchent et le taux de chômage reste bas. Nous craignons que les réductions de financement régional aient un effet économique très lourd notamment sur le secteur associatif. Cela entraînerait un plan social silencieux, voyant la suppression de petites unités. Ce serait, in fine un affaiblissement économique pour la région.

Déraisonnable socialement car, derrière ces suppressions de postes, c'est autant de salariés privés d'emploi, donc autant de difficultés humaines. De plus, elles affaibliraient l'action d'organismes et associations qui aident les personnes les plus fragiles. Ce serait ainsi la suppression du financement régional des missions locales alors que ces organismes aident les jeunes les plus en difficultés à s'insérer dans l'emploi. C'est d'autant plus incompréhensible que le conseil régional affiche une double priorité sur l'emploi et sur la jeunesse, et que les missions locales interviennent aussi contre le décrochage scolaire qui est

bien de la compétence du conseil régional.

Ce serait ainsi la quasi-suppression du financement de l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT). C'est autant d'action en moins pour des salariés pour améliorer la qualité des emplois et réduire ainsi les emplois non pourvus...

Et toutes les suppressions sont loin de nous être connues dans la mesure où aucune concertation n'a été menée. Mais il apparaît certain que, dans le milieu associatif, de nombreuses actions de prévention et d'aides aux plus démunis vont disparaître.

Cette annonce s'accompagne d'une suppression de 100 emplois au conseil régional. Ce chiffre de 100 est descendant et a été imposé par la Présidente sans aucune concertation préalable avec les agents. Pourtant, la région a un taux d'emploi de fonctionnaires territoriaux régionaux inférieur à la moyenne nationale. Cette réduction va accroître la charge des agents et amoindrir les missions de services publics de la région y compris dans les territoires ruraux.

Enfin, les déclarations de la Présidente de la Région dans la presse sur la culture sont pour le moins déplacées. Rappelons que la culture est indispensable à l'humain. C'est un facilitateur du vivre ensemble, loin des postures et des clivages. Les décisions annoncées auront un effet dévastateur pour tous les secteurs professionnels de la culture et ses 26400 emplois dans les festivals, les théâtres de proximité, les cinémas...

La CFDT appelle la présidente du Conseil Régional à revenir sur sa décision et à ouvrir une grande concertation. Elle le peut encore car ces annonces n'ont pas encore fait l'objet d'un vote du conseil régional.

Ce serait une position plus mesurée et courageuse, conforme à l'ADN de dialogue de notre région.

La CFDT soutient tous les salariés qui risquent de perdre leur emploi et se mobilise et se mobilisera sur des situations concrètes.

Contacts :

- Jonathan Semelin, secrétaire général Union Régionale Interprofessionnelle CFDT
06 48 50 03 93
jsemelin@paysdelaloire.cfdt.fr

- Eric Malo, secrétaire général adjoint Union Régionale Interprofessionnelle CFDT
06 83 30 60 95
emalo@paysdelaloire.cfdt.fr